



Enfants influenceurs, droit à l'image et exposition de soi

publié le 25/02/2026

Une séance EMI à partir de *Les enfants sont rois* de Delphine de Vigan

Descriptif :

« Même dans les drames les plus terribles, les apparences ont leur mot à dire. »

Quel est le prix de la célébrité ?

À partir du roman *Les enfants sont rois* de Delphine de Vigan, cette séance d'Éducation aux Médias et à l'Information amène les élèves à réfléchir à l'exposition des enfants sur les réseaux sociaux, au droit à l'image, au consentement et aux conséquences de la surexposition numérique.

Sommaire :

- Contexte et objectif de la séance
- Plus-value du numérique dans cette séance
- Modalités de mise en œuvre
- Déroulement de la séance
- Compétences travaillées
- Bilan critique de la séance

● Contexte et objectif de la séance

Dans le cadre d'une collaboration en **seconde** entre une **enseignante de lettres** et une **professeure documentaliste**, nous avons souhaité aborder la question des **enfants influenceurs**, phénomène ayant débuté aux USA vers les années **2006** et qui ne cesse de grandir dans de nombreux pays.

Cette séance s'inscrit dans la continuité de la lecture du roman *Les enfants sont rois* de **Delphine de Vigan**, étudié en classe de français. Le récit met en scène une famille dont la vie quotidienne est exposée sur les **réseaux sociaux** à travers une chaîne suivie par des milliers d'abonnés, jusqu'à ce qu'un événement dramatique révèle les dérives de cette **surexposition**. Le roman interroge la **mise en scène de l'enfance**, la **recherche de visibilité**, le **regard du public** et les conséquences de la **marchandisation de l'intime**.

Cette entrée par la fiction permet aux élèves d'aborder avec **distance** des problématiques très actuelles : **droit à l'image**, **consentement**, **responsabilité des adultes**, et **impact de l'exposition numérique sur la construction de l'identité**.

Delphine de Vigan

Les enfants sont rois



● Plus-value du numérique dans cette séance

Il s'agit d'aider les élèves à prendre conscience des risques de dérive liés à l'usage du numérique, notamment sur la question du droit à l'image et à la vie privée ainsi que les difficultés d'appliquer la loi sur le droit à l'oubli.

Le numérique comme outil d'apprentissage :

Dans cette séance, le numérique agit comme **facilitateur pédagogique**. Le recours à des ressources audiovisuelles en ligne (documentaire, bande-annonce, contenus YouTube) favorise l'identification des élèves, suscite l'émotion et renforce ainsi leur **engagement dans la réflexion**.

Le visionnage collectif constitue un **point d'appui commun** : tous les élèves partagent la même situation de départ, ce qui permet une **analyse collective** de cas concrets plutôt que théoriques. Les supports numériques jouent ici un rôle de **déclencheurs d'échanges**, rendant plus aisée la prise de parole et l'expression d'expériences personnelles.

Le numérique comme objet d'apprentissage :

Le numérique ne constitue pas seulement un support : il est au cœur des contenus étudiés. Les élèves travaillent sur un phénomène né des **environnements numériques** : **l'exposition de soi, la recherche de visibilité et les logiques de célébrité construites par les plateformes**.

La séance permet de développer des **compétences info-documentaires et citoyennes** : décrypter une situation médiatique, comprendre le **cadre légal** applicable aux contenus en ligne, distinguer **sphère privée et sphère publique**, interroger la notion de consentement, et mesurer les conséquences à long terme de la publication d'images.

Les élèves prennent conscience des mécanismes propres aux espaces numériques : **circulation rapide des contenus, persistance des traces, perte de contrôle de l'image**. Le travail dépasse donc l'analyse technique pour s'inscrire pleinement dans l'éducation aux médias, la formation du jugement et la construction d'une posture responsable en ligne.

● Modalités de mise en œuvre

- Niveau éducatif : deux classes de seconde générale
- Durée : 2 heures
- Ressources numériques utilisées :
 - [enfants influenceurs : adoption de la proposition de loi](#)
 - enfants influenceurs : une vie sur les réseaux, documentaire d'Anne-Marie Avouac <https://www.youtube.com/watch?v=GuF...>
 - Bande annonce du film Truman Show <https://www.youtube.com/watch?v=wbC...>
- Applications numériques utilisées :
 - YouTube : [Bonnes pratiques pour les contenus adaptés aux adolescents](#)
- Pré-requis :
 - Lecture individuelle du roman

- S'informer sur la législation encadrant les enfants influenceurs

 [vocabulaire](#) (Word de 59.2 ko)

● Déroulement de la séance

- Accompagnés de leur professeure de français, avec laquelle les élèves de seconde ont lu le roman, nous avons commencé la séance par un visionnage d'extraits choisis du documentaire d'**Anne-Marie Avouac** grâce au grand écran installé au CDI.
- Réaction des élèves à l'issue de la projection des extraits : ils nous ont fait part des moqueries qu'ils avaient subies à la sortie du tube de Pink Lily [Pop it Mania](#). Leur génération des années 2010 a été montrée du doigt à cause de cette simple chanson et l'influenceuse a reçu de nombreuses critiques.



Nous avons donc réalisé une "thérapie de groupe" qui n'était pas prévue !

- Puis, j'ai distribué des extraits de textes de loi relatifs au travail des enfants influenceurs que les élèves ont lu à haute voix.
- Ensuite, 12 élèves ont chacun pioché une question qu'ils ont lue à haute voix à leurs camarades qui tentaient d'y répondre en s'aidant des articles de loi préalablement abordés.



 [questions](#) (PDF de 100.3 ko)

- Pour terminer, nous avons projeté une courte vidéo intitulée [Message d'Ella](#) sur l'absence du consentement des enfants quant à l'usage que leurs parents font de l'image de ces derniers.

● Compétences travaillées

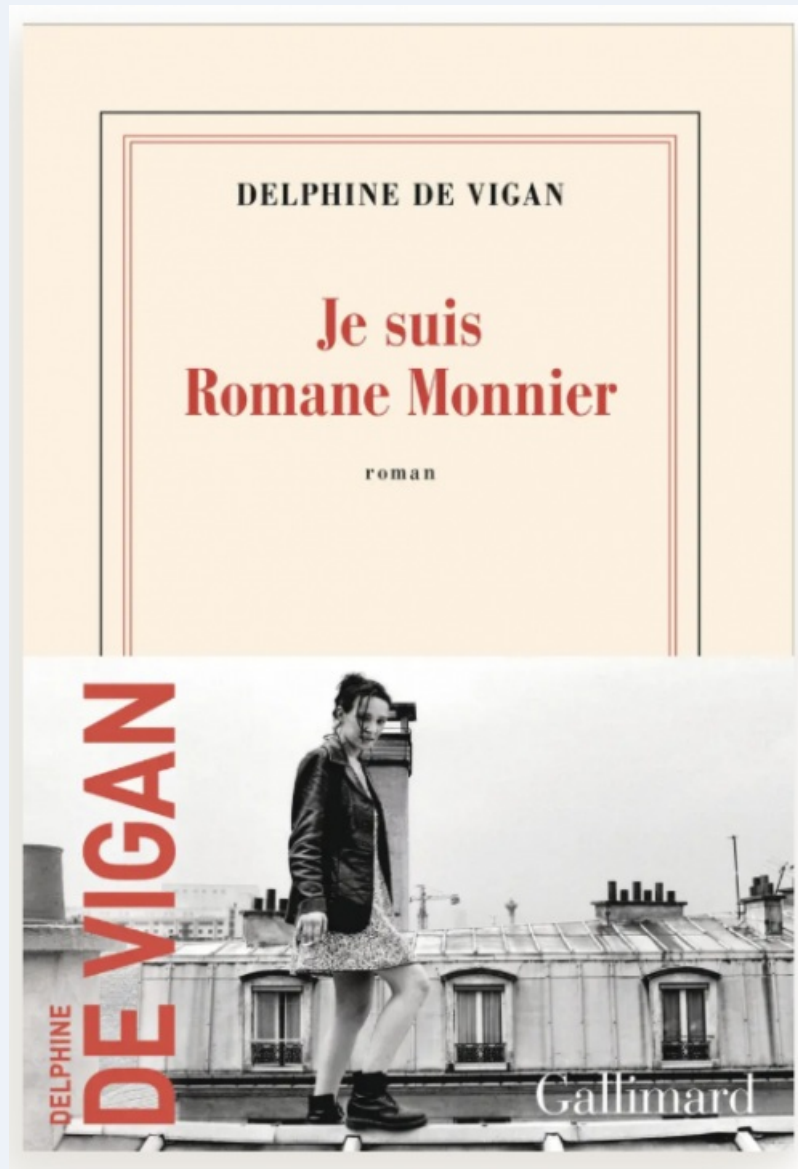
- **Compétences disciplinaires :**
 - Savoir argumenter, débattre
 - Savoir préserver ses données personnelles
- **Compétences du CRCN** mises en œuvre par les élèves :
 - ■ Interagir
 - ■ Partager et publier
 - ■ Collaborer
 - ■ S'insérer dans le monde numérique
 - Protection et sécurité
 - Sécuriser l'environnement numérique
 - Protéger les données personnelles et la vie privée
 - Évoluer dans un environnement numérique
- **Compétences du CRCN-Edu** mises en œuvre par l'enseignant :
 - ■ Adopter une posture ouverte, critique et réflexive

● Bilan critique de la séance

L'échange avec les élèves fut très constructif et enrichissant.

Nous avons tous pris conscience des dangers liés à l'**exposition des enfants** sur les **réseaux sociaux** et de la **législation**, même si celle-ci évolue. En effet, le 06 février 2025, une nouvelle proposition de loi visant à garantir le respect du droit à l'image des enfants est venue compléter la précédente, datée du 19 octobre 2020.

Petite parenthèse "salon littéraire" : Cette réflexion sur l'exposition numérique trouve un écho dans l'actualité éditoriale. Delphine de Vigan vient de publier en **janvier 2026** son nouveau roman *Je suis Romane Monnier* (Gallimard, 15 janvier 2026), qui explore la place des **traces numériques** dans nos vies personnelles.



Dans ce récit, l'intrigue démarre lorsqu'un homme se retrouve en possession du smartphone d'une inconnue, Romane Monnier, et découvre peu à peu les messages, photos et contenus qui composent son identité numérique, questionnant ainsi ce que nos appareils racontent de nous : une mémoire numérique et la frontière entre vie intime et données accessibles.

Document joint

 [questions](#) (Powerpoint de 66.4 ko)